

Val d'Or, 5 juin 2014.

Mémoire adressé à

M. Jean Paré, président de la commission d'enquête

Mme Nathalie, Drapeau, commissaire

Pour le projet Dumont de Royal Nickel.

Messieurs, mesdames,

Comme famille abitibienne, nous tenons à vous présenter notre opinion et nos préoccupations de citoyens concernant le projet Dumont de Royal Nickel entre Launay et Villemontel, voisins de la ville d'Amos.

Nous sommes natifs de l'Abitibi, y vivons depuis des décennies, y avons vécu la majorité de notre existence. Nous avons fait le choix de vivre en Abitibi par amour pour notre région où il y faisait bon vivre. Aujourd'hui, nous ne savons pas si notre vie va se poursuivre dans cette région avec tous les bouleversements que nous observons.

En lisant les journaux locaux concernant la première soirée de la commission d'enquête des bureaux du BAPE, nous constatons que peu de questions ont été posées concernant ce projet qui aura 2 ½ fois la taille du projet Canadian Malartic donc 2 ½ fois plus d'impact sur l'environnement, donc des conséquences énormes sur le milieu tant social, et environnemental. C'est préoccupant de constater cela car c'est le temps de

questionner et de bien évaluer avant l'autorisation de ce projet, et surtout, de pouvoir mettre des conditions à respecter avant l'exploitation.

Comme famille, nous avons vécu l'arrivée d'Osisko dans la ville, le forage dans les rues et les cours des gens, les nombreuses réunions qui nous informaient au compte –goutte du projet Canadian Malartic par la compagnie, nos questionnements de citoyens à savoir, quels sont nos droits devant une compagnie qui s'installe dans ma cour, le silence des autorités municipales et gouvernementales devant ce nouveau projet de mine qui nous a ramenés à la loi sur les mines et à leur toute puissance devant le simple citoyen. Nous avons vécu le déménagement et la démolition de nos maisons, de celles de nos voisins et plusieurs membres de nos familles, démolitions de nos institutions historiques, destruction de notre quartier sud, exode de beaucoup de Malarticois de souche.

Déménagés à Val d'Or par obligation depuis 2009, nous assistons au sacrifice d'une ville que nous aimions. Le projet initialement accepté par le BAPE se modifie avec la déviation de la route 117, l'expansion de la mine vers la Barnat. Après 3 ans d'exploitation de la Canadian Malartic,, les montagnes de résidus font compétition aux » dumps » de Black Lake et Thetford Mines.

Au niveau économique, la ville de Malartic n'a pas eu l'essor économique souhaité. Le parc industriel est vide, jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas de commerces de plus dans la ville, au contraire, les locaux du centre-ville sont vides.

A Malartic, la poussière s'accumule sur la ville, est en suspend dans l'air de la ville, et est en plus observable en hiver sur la neige blanche. A cela s'ajoute la poussière indétectable à l'œil nu, la silice, qui est la plus dommageable pour les êtres vivants et qui voyage dans l'air à des kilomètres à la ronde.

Qu'est devenu le ruisseau Raymond qui s'écoulait où il y a la fosse à Malartic ? Pour Launay et Villemontel, qu'arrivera-t-il aux eskers, eau qui à gagné un prix comme la meilleure au monde, et des cours d'eau environnants ces villages. S'ajoute le bruit, le dynamitage qui perturbera les résidents avoisinants et la faune ?

Au niveau régional, ce sera une fosse géante, la plus grosse, une de plus dans notre décor abitibien après Val d'Or, Malartic , maintenant Amos, (celle-ci 2 ½ fois plus grosse que Malartic qui à un gros trou), suivra Duparquet, à part les autres mines à ciel ouvert en zone inhabitée que nous ne voyons pas. Les promoteurs du projet Canadian Malartic s'enorgueillissent de dire que Malartic avec sa fosse sera vue de la lune, *s'ajoutera celle de Launay qui sera vue de l'espace. Pour nous ce n'est pas un honneur d'avoir des trous dans notre région »vu du ciel ». Pour passer à l'histoire, ça oui on va passer à l'histoire mais pas la bonne façon et la fosse de Malartic ne sera pas enterrée à la fin de l'exploitation.*

A cela s'ajoute après 3 années d'exploitation la Canadian Malartic e reçu plus de 130 avis d'infractions émis par le MDDEP, des alarmes rouges qui sonnent à intervalle régulier.

Aussi invraisemblable que cela puisse être, le BAPE recommande le projet Canadian Malartic à certaines conditions, même si la mine à ciel ouvert était en pleine zone urbaine et qu'il faille déménager plus de 250 maisons et institutions. Dans leur conclusion, le BAPE admet que même si légal l'autorisation de ce projet, il s'interroge sur le plan éthique et humain de ce projet dans son rapport 260 en juillet 2009. Tout est devenu possible au Québec avec l'acceptation de ce projet par le gouvernement Libéral avec Mme Line Beauchamp, alors ministre au MDDEP.

En sera-t-il de même pour le Royal Nickel? Le projet sera-t-il accepté et ensuite, il aura des modifications à leur projet, exemple, agrandissement de

la fosse pendant l'exploitation? 50 Km carrés de terres agricoles seront sacrifiées pour ce projet. (Journal Abitibi Express , 20 mai 2014)

La déforestation est partout en Abitibi. Les grands espaces sont vides et les balades seuls au monde en forêt de notre enfance n'existent plus malgré la faible densité de population de l'Abitibi. Pour chasser ou pêcher, il faut aller de plus en plus loin, sommes-nous en train de « scrapper » l'Abitibi?

Les régions du Québec sont-elles devenues des régions ressources pour approvisionner les métropoles? La région de l'Abitibi est-elle devenue un lieu de travail, « une grosse shop » qui donne des jobs bien rémunérées, à une main d'œuvre spécialisée mais pas nécessairement disponible pour les gens de la place?

Peut-on déplacer ainsi les gens quand ils nuisent au travail? Est-ce que l'Abitibi pourrait être un milieu de vie comme nos parents y ont cru et ont travaillé si fort pour faire de nos villes et villages des endroits où il faisait bon vivre ? Sommes-nous en train de « scrapper » l'Abitibi ? Milieu de vie ou lieu de travail, là est toute la question à se poser pour l'avenir de l'Abitibi. Pour y travailler, faut-il « scrapper » l'Abitibi ? Nous pensons qu'on peut y travailler en protégeant notre environnement.

Nous assistons impuissants à la détérioration bien visible de notre habitat naturel et à la lapidation de nos biens collectifs, nos richesses naturelles.

Lors d'une visite à Montréal au parc Lafontaine, nous avons pu constater que la coupe d'un arbre est prise au sérieux. Une affiche, posée sur l'arbre à couper, justifiait et avertissait la population de la coupe prochaine d'un arbre dans ce parc. Pour ce projet Royal Nickel, 50 km carrés de terres agricoles, combien d'arbres seront sacrifiés ? Comme si il y avait deux poids deux mesures aux Québec!

Y aura-t-il de vrais spécialistes indépendants pour éclairer ce projet à la population de Launay et Villemontel car à Malartic, ils ont brillé par leur absence.

Comme peuple québécois, quelles sont nos valeurs prioritaires dans notre beau pays de fleuve et de rivières et d'immensité? Pour nous le BAPE à ce mandat de protéger notre patrimoine, le bien du peuple québécois que sont nos richesses naturelles. Nous constatons que l'environnement paie lourdement le prix de l'exploitation de nos richesses.

Il serait temps de donner un grand coup de barre en refusant tous les projets qui laissent des empreintes pour plusieurs générations à notre environnement. Que restera-t-il quand nous aurons sacrifié notre environnement pour le gain du profit?

Myriam Germain-Sylvain

Simon Germain-Sylvain

Yves Sylvain

Angèle Germain

Val d'Or

S.V.P veuillez nous envoyer un accusé de réception. Merci!